

Trophée Régional Région Sud

Ecole de Cyclisme

Saison 2023



1. CATEGORIES

Baby vélo : 2019, 2020 et 2021

U7 - Pré-Licenciés : 2017 et 2018

U9 - Poussins : 2015 et 2016

U11 - Pupilles : 2013 et 2014

U13 - Benjamins : 2011 et 2012

2. DATES ET LIEUX

Le Trophée Régional des Ecoles de Cyclisme Région Sud 2023 se compose de quatre épreuves, mentionnées sur le Calendrier Régional : Championnat Régional

Date	Discipline	Lieu	Club Organisateur
Samedi 27 mai	Adresse	Les Pennes Mirabeau	Vélo Club Saint-Antoine la Gavotte
Samedi 27 mai	Vitesse	Les Pennes Mirabeau	Vélo Club Saint-Antoine la Gavotte
Samedi 10 juin	Route	La Ciotat	Vélo Sport Ciotaden
Samedi 24 juin	Cyclo-Cross	Marseille	Vélo Club La Pomme Marseille

3. CLASSEMENTS

Barème des points pour chaque épreuve :

30 points puis 25, 21, 18, 16, 15, 14, 13, 12, 11, 10, 9, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2. Les coureurs classés à partir de la 20ème place auront 1 point.

4. CLASSEMENT PAR EQUIPE

Un classement par équipe sera établi de la façon suivante :

- Les trois meilleurs résultats sur chaque épreuve
- Les U7 (pré-licenciés) ne comptent pas dans le classement par équipe

5. REGLEMENTATIONS EPREUVES

- **Développement**

	Route	Vitesse	Cyclo-Cross	Adresse	Piste
Pré-Licenciés	5.60m	5.60m	Libre	5.60m	5.60m
Poussins	5.60m	5.60m	Libre	5.60m	5.60m
Pupilles	5.60m	5.60m	Libre	5.60m	5.60m
Benjamins	6.40m	6.40m	Libre	6.40m	6.40m

- **Equipement vestimentaire – sécurité**

Le port du casque homologué et des gants est obligatoire.

- **Epreuve sur Route**

Distances maximales :

- Pré-Licenciés : 1 Km
- Poussins : 5 Km
- Pupilles : 10 Km
- Benjamins : 15 Km

- **Epreuve Cyclo-Cross**

Le coureur sera mis hors course en cas de dépannage sur le circuit au cours de l'épreuve.

Les grilles de départ se feront selon le classement général du Trophée Régional après les deux premières épreuves.

Durée :

U7 - Pré-Licenciés : 5 minutes

U9 - Poussins : 7 minutes

U11 - Pupilles : 10 minutes

U13 - Benjamins : 15 minutes

Les autres points du règlement restent identiques au règlement FFC Ecole de Cyclisme.

Toutes réclamations doivent être faites auprès de Yohann Szymczak et Guillaume Gonzalez par un dirigeant de club

6. REMISE DES PRIX

A l'issue de la finale, le samedi 24 juin, seront décernés les maillots distinctifs de Champion et Championne régionale.

Le classement s'établit sur l'addition de points des 4 épreuves.

1 maillot distinctif de vainqueur sera attribué aux coureurs suivants :

U7 : Pré-Licenciés : 1^{er} Garçon et 1^{ère} Fille

U9 : Poussins : 1^{er} Garçon et 1^{ère} Fille

U11 : Pupilles : 1^{er} Garçon et 1^{ère} Fille

U13 : Benjamins : 1^{er} Garçon et 1^{ère} Fille

